

Metz, le 17 septembre 2026

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Gare de Metz Ville : Faciliter l'accès à la gare et mieux organiser le stationnement

Avec les liaisons TGV et les services TER Fluo Grand Est, la gare de Metz Ville constitue l'un des principaux pôles d'échanges multimodaux du territoire métropolitain. L'augmentation de la capacité de l'offre ferroviaire sur l'axe Metz-Luxembourg au cours des prochains mois confortera ce rôle stratégique. Afin de faciliter l'accès des usagers et de mieux organiser les flux aux abords de la gare, l'Eurométropole de Metz propose, à compter du 21 septembre, 40 nouvelles places de dépose-minute au niveau -1 du parking Gare Charles-de-Gaulle, portant à 80 le nombre de places dépose-minute autour de la gare.

Au-delà de sa fonction ferroviaire, la gare de Metz Ville se situe au croisement de nombreuses solutions de mobilité : train, transports collectifs urbains et régionaux, vélo, marche, autopartage, taxi, stationnement automobile ou encore électromobilité.

Depuis plusieurs années, l'Euro-Métropole de Metz développe et organise les moyens pour faciliter l'accès à la gare, et développer une offre de mobilité complémentaire et multimodale.

Les différents aménagements et services mis à disposition des usagers :

- **une desserte importante par le réseau LE MET'**, avec les lignes METTIS A et B, et plusieurs lignes de bus accessibles place du Général-de-Gaulle et au pôle d'échanges multimodal, situé rue aux Arènes,
- **le pôle d'échanges multimodal réaménagé en 2025, place du Parlement de Metz** : 29 places de stationnement en zone dépose-minute, pour faciliter les arrêts de courte durée et la prise en charge des voyageurs,
- **les stations GRAOULIB'** mises en service en 2025, notamment place du Général-de-Gaulle, place du Parlement de Metz et sur le parvis de l'Amphithéâtre ;
- **des abris vélos sécurisés,**

- **des stations de véhicule d'autopartage**, permettant notamment aux voyageurs arrivant en train, de disposer ponctuellement d'un véhicule sans avoir recours à la voiture individuelle,
- **de nombreux parkings de stationnement à proximité** : Gare Charles-de-Gaulle, Lafayette, Château d'Eau et Pompidou.

Ces équipements et services présents dans le quartier gare, offrent aux usagers de nombreuses solutions de mobilité et facilitent le passage d'un mode de déplacement à un autre.

Cette intermodalité sera encore renforcée en 2027 avec **la mise en service de la troisième ligne METTIS C**, qui reliera Marly au centre de Metz via Montigny-lès-Metz et desservira directement la gare SNCF de Metz Ville.

Ouverture de 40 places de dépose-minute supplémentaires parking Charles-de-Gaulle

Afin de faciliter l'accès à la gare et d'améliorer la dépose et la prise en charge des voyageurs, l'Euro-Métropole de Metz et la SPL Metz Parkings mettent en service une nouvelle zone dépose-minute de 40 places au niveau -1 du parking Gare Charles-de-Gaulle. Cet aménagement s'inscrit dans la continuité des offres de stationnement proposées autour de la gare et vient compléter l'espace dépose-minute aménagé en août 2025 coté quartier Amphithéâtre.

L'objectif est double :

- offrir aux automobilistes une solution simple à proximité immédiate de la gare,
- favoriser une rotation rapide des véhicules pour garantir une capacité disponible pour les voyageurs et leurs accompagnants, tout en limitant les arrêts et stationnements sauvages aux abords de la gare.

Conditions tarifaires :

- **30 premières minutes gratuites**, pour déposer ou récupérer un voyageur sans coût supplémentaire pour les usages de très courte durée,
- **30 à 60 min : forfaits adaptés aux usages occasionnels** pour encourager une rotation rapide des véhicules (2 € jusqu'à 45 min, 3 € jusqu'à 60 min)
- **au-delà de 60 min : tarification majorée** afin d'éviter l'occupation prolongée des places dépose-minute.

Cette organisation vise à éviter que les places dépose-minute ne soient utilisées pour du stationnement de moyenne ou longue durée. Les automobilistes souhaitant stationner plus longtemps pourront toujours utiliser les autres espaces du parking Charles-de-Gaulle, sans évolution des tarifs pratiqués.

Une signalétique dédiée

Pour faciliter l'accès à ce nouvel espace, une signalétique et un guidage spécifiques seront mis en place à l'entrée du parking. L'objectif est de permettre aux automobilistes d'identifier rapidement l'accès à la zone dépose-minute et de la rejoindre facilement.

Un dispositif souple et évolutif

Après plusieurs mois de fonctionnement, le nombre de places dédiées au dépose-minute pourra être adapté en fonction des usages constatés. L'objectif étant de rechercher le meilleur équilibre entre les différents besoins des automobilistes : dépose et reprise des voyageurs, stationnement horaire, abonnements, véhicules de location et autres usages liés à la gare.

Le parking Gare Charles-de-Gaulle poursuit sa modernisation

L'Euro-Métropole de Metz et la SPL Metz Parkings renforcent l'offre et améliorent progressivement le fonctionnement et la lisibilité du parking Gare Charles-de-Gaulle, avec notamment :

- le renouvellement des équipements de péage ;
- la lecture des plaques d'immatriculation ;
- l'amélioration du guidage et de la signalétique ;
- le déploiement à venir de bornes de recharge pour véhicules électriques.

Ces évolutions permettront de proposer aux usagers un parking plus lisible, plus fonctionnel et mieux adapté aux nouveaux usages de la mobilité.

La gare de Metz Ville continue ainsi sa transformation en véritable pôle d'échanges multimodal, où le passage d'un mode de déplacement à l'autre devient progressivement plus simple, plus lisible et plus fluide.